

Examen périodique universel : la Guinée sur le banc des accusés à Genève

écrit par GuineePolitique© | 22 janvier 2020



Après [2010](#) et [2015](#), la Guinée de retour à Genève pour son troisième cycle dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU) qui consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Ce mardi 21 janvier 2020, la délégation guinéenne conduite par le ministre de la justice garde des sceaux Mamadou Lamine Fofana était à la 35^e session de l'examen périodique universel pour présenter le rapport national de la Guinée sur la situation des droits de l'homme et écouter les recommandations des autres pays membres.

La France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et le Canada n'ont pas manqué d'exprimer leurs inquiétudes suite aux violences meurtrières enregistrées ces derniers temps en Guinée.

Nous vous proposons quelques extraits des interventions

Etats-Unis, Mr. Philip Martin Cummings

France, Mr. François Gave

Voir d'autres extraits sur le fil Twitter [@RIFCHEDIALLO](#)

L'Examen

périodique universel (EPU) est un processus unique en son genre. Il consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Il s'agit d'un processus mené par les Etats, sous les auspices du Conseil des droits de l'homme. Il fournit à chaque Etat l'opportunité de présenter les mesures qu'il a pris pour améliorer la situation des droits de l'homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière. Mécanisme central du Conseil des droits de l'homme, l'EPU est conçu pour assurer une égalité de traitement à chaque pays.

L'Examen

périodique universel (EPU) a été établi par la résolution [60/251](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies, résolution adoptée le 15 mars 2006 et qui est à l'origine de la création du Conseil des droits de l'homme. Ce processus, basé sur la coopération, a permis à fin octobre 2011, d'examiner la situation des droits de l'homme des 193 Etats membres de l'ONU. Aucun autre mécanisme universel de ce type n'existe à l'heure actuelle. L'EPU est un des piliers sur lequel s'appuie le Conseil : il rappelle aux Etats leur responsabilité de respecter pleinement et de mettre en œuvre tous les droits de l'homme et libertés fondamentales. L'objectif ultime de l'EPU est

d'améliorer la situation
des droits de l'homme dans tous les pays et de traiter des
violations des
droits de l'homme, où qu'elles se produisent.

L'intégralité du passage de la Guinée [ici](#)
